

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 76 (1949)
Heft: 4

Artikel: Lettre au syndic
Autor: Marti, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-226840>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mais présents : ceux qui croient que Lausanne est une ville joratienne (et j'en suis), ceux qui croient que Lausanne est une ville « intérêts de Lausanne », une ville dont on peut tout faire, sans passé, une ville d'eaux, une banlieue d'Ouchy, une banlieue de cliniques et d'hôtels et de pensionnats.

Lausanne est divisée contre elle-même, à la manière des Hébreux, au cours de leur histoire. Lausanne offre aussi cette simili-

tude d'esprit en révolte pour le plaisir de la révolte, qui a fait d'elle un séjour tout trouvé pour les Cévenols, quand ils s'y réfugièrent.

Il faut savoir que les Cévenols étaient déjà des protestataires alors qu'il n'y avait pas encore de protestantisme.

Ces brèves notes sont sans malice, mais elles essaient de montrer au jour le curieux conflit interne de Lausanne.

Lettre au Syndic

Paris, le 26 novembre 1948.

Cher papa,

J'ai reçu il y a quelques jours une convocation de la Légation suisse, rapport à des impôts militaires que j'avais oublié de payer. On me disait de m'y rendre le lendemain. Cet avis me chicana. Je me voyais déjà obligé de me couper les cheveux et de ramper dans la cour de la caserne de Lausanne. Je sais bien que ça vient d'être refait à neuf, seulement une caserne c'est un peu comme une église. Pour juger de sa beauté, il faut la regarder de dehors.

Je résolus de demander au Buffet de m'accompagner, des fois qu'on me garderait. Avec son air de bon vivant, il pourrait passer pour un capitaine quartier-maître et ça me ferait une référence : A condition qu'il ne se mette pas à raconter ses souvenirs de mobilisation, parce qu'alors il ressemble plutôt à un légionnaire.

La Légation suisse a l'aspect d'un couvent qui aurait été arrangé par l'architecte du Collège classique. Il était 9 heures quand on y entra. Un huissier nous renseigna avec une grande courtoisie et un fort accent d'outre-Sarine. Sur les murs de l'antichambre, deux affiches : l'une dit que la Suisse est belle, et l'autre signale que pour faire partie du chœur d'hommes il faut s'inscrire rue des Messageries.

Quand l'huissier jugea qu'on avait bien respiré l'air de la patrie, il nous fit entrer dans une longue salle où sont assis trois heures par jours, l'air las, quelques-uns des plus dignes représentants de l'U.D.F. S.A.P.E. (Union des fonctionnaires suisses allemands pour l'exportation). A quelques mètres du Paris bruyant, grouillant, goguenard, cette poignée d'hommes maintient la grande tradition du fonctionnarisme helvétique, véritable templiers du grattoir à la recherche d'une théorie de l'inertie ! On nous fit asseoir, puis attendre.

J'étais en train d'observer depuis dix minutes un des employés qui essayait d'attraper une mouche, quand je vis mon Buffet se précipiter vers le fond de la salle.

Peu habitués sans doute à ces mouvements brusques, les employés tournèrent la tête du côté du bruit. Buffet était en train de serrer avec effusion les mains d'un de leurs collègues.

— Nom d'un chien, Borgeaud, criait le Buffet, qu'est-ce que tu fais là ? Viens ici, petit, que je te présente un vieux copain de service.

Je les rejoignis, on se serra la main, et après que j'aie expliqué ce qui m'amenait, ce monsieur Borgeaud m'assura qu'il allait tout arranger, très facilement.

Pendant qu'on s'occupait de mon dossier, Buffet en profita pour demander à son ami comment il se faisait qu'il n'y avait, à part lui, que des Suisses allemands.

— *Enfin, questionna-t-il, est-ce que ce métier ne tente pas les Vaudois ?*

— *Oh que si. Il y en a même beaucoup.*

— *Mais alors, où sont-ils ?*

— *A Milan.*

— *Mais.. les Tessinois alors ?*

— *Oh ! ceux-là ils sont à Vienne. Et c'est les plus terribles. Avec eux il faut se méfier. Quand vous leur adressez la parole, il s'agit de bien prendre garde à faire des phrases sans virgule, parce qu'à la moindre ponctuation où vous vous arrêtez pour reprendre votre souffle, hop ! ils en profitent pour s'endormir.*

Ce monsieur Borgeaud est un rigolo. Buffet m'a raconté depuis une blague qu'il avait faite pendant la mobilisation au capitaine médecin, un vieux grincheux. Depuis plusieurs jours, Borgeaud voulait se faire porter malade. Mais il n'avait rien, sinon une énorme flemme ; ce qui fait que chaque matin on le renvoyait à l'exercice avec une verte semonce. Au bout d'une semaine de ce manège inutile, il se présenta à la visite l'œil vide, les poings crispés.

— *Alors Borgeaud, fait le médecin, qu'est-ce qui ne va pas, aujourd'hui ?*

— *Cette fois, mon capitaine, je crois que c'est grave.*

— *Ah oui ! Et qu'est-ce que vous avez ?*

— *Des boutons.*

— *Des boutons ! Où ça ?*

— *Là.*

Et entr'ouvrant sa main, le Borgeaud montra au capitaine une douzaine de boutons de culottes, tous parfaitement d'ordonnance.

Ton fils affectionné : Justin.

p.c.c Claude Marti.

CROQUIS DE CHEZ NOUS

Le fils à papa

Dans un collège de village, le jour de la « visite ».

Le fils au syndic est un cancre : une grosse tête, mais rien dedans. Il décourage depuis deux ans toutes les tentatives du régent. Aujourd'hui, des examinateurs sont venus pour récolter tout ce qui a été semé.

Endimanché de pied en cape, le régent est dans ses petits souliers... Dans la petite classe, il y a presque autant d'experts que d'écoliers : la Commission scolaire et la Municipalité *in corpore*, disent ceux qui entendent le latin... et même ceux qui ne l'entendent pas.

Tous les coins de la salle d'école sont occupés par un groupe d'élèves qu'un monsieur interroge. Il y en a un devant la carte de géographie, cette carte de l'Europe qui a perdu toute actualité. Un autre, manuel en mains, fait de la lecture avec compte rendu ; un autre, devant le tableau noir, écrit la solution d'un problème ou le total d'une addition...

Le fils du syndic va être interrogé. Un grand silence règne, comme au cirque quand un équilibriste fait un exercice spécialement dangereux.

L'expert connaît le gamin. Il sait que c'est un piètre écolier. Il connaît aussi son père, monsieur important à qui il s'agit de ne pas déplaire. Comme c'est difficile d'accommoder la conscience de l'examineur avec la souplesse de l'administré ! Car le syndic a le bras long et la dent dure ! Et, surtout, il est là et il écoute.

— Voyons, mon ami, interroge le monsieur, je ne veux pas te faire peur. Dis-moi seulement combien font trois et un !

Un long silence. L'écolier compte sur ses doigts, une fois, deux fois. Enfin, il articule :

— Ça fait cinq, Monsieur !

L'expert pousse un soupir de soulagement. Il s'attendait au pire. Il faut encourager l'effort accompli, si petit soit-il.

— Ça va bien, mon ami. Ce n'est pas juste, juste, mais ce n'est pas tout faux non plus. Au fond, tu ne t'es trompé que de deux !

M. Matter.